



Le 1^{er} juillet 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Protocole d'accord CPU / Mutuelles Etudiantes : vers une amélioration de l'accès aux soins des étudiants.

La conférence des présidents d'université (CPU) a signé un protocole d'accord avec les mutuelles étudiantes (FEDEME, LMDE, USEM). Par délégation de service public, les mutuelles étudiantes ont en charge la gestion du système de sécurité sociale étudiant et participent chaque année au processus d'affiliation des étudiants à ce régime obligatoire.

Ce protocole poursuit plusieurs objectifs :

- **Améliorer l'accès aux soins des étudiants.**

Alors que près d'un étudiant sur quatre renonce à se soigner pour des raisons financières, les signataires du protocole d'accord se sont engagés à renforcer l'information des étudiants sur le système de soins et à réaffirmer la présence des mutuelles lors des inscriptions de rentrée, afin de veiller, conformément à la loi, à ce que tous les étudiants bénéficient de la sécurité sociale étudiante et afin de favoriser l'accès à une complémentaire santé répondant aux besoins spécifiques de cette population.

- **Favoriser les synergies entre les mutuelles étudiantes et les universités.**

Cet accord prévoit un renforcement des liens entre les mutuelles étudiantes et les services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé dans une volonté commune de conduire des actions de prévention dans les universités et de promouvoir la mise en place de centres de santé pour favoriser l'accès aux soins des étudiants.

Les signataires, ont par ailleurs, fait part de leur souhait de faire vivre cet accord localement. Pour cela, des instances de coordination, composées des mutuelles locales, de l'université et de ses services de santé, seront mises en place et un comité de suivi national sera créé afin de mutualiser les bonnes pratiques en matière d'actions communes en faveur de la santé des étudiants.

Pièce-jointe : le protocole signé ce jour

Contacts :

CPU: Caroline STREB, chargée de communication, 01 44 32 90 27, caroline.streb@cpu.fr

FEDEME : Constance FRANC, vice-présidente, 04 72 76 88 88, constance_franc@yahoo.fr

LMDE : Catarina VERSOS, administratrice déléguée chargée des relations presse : 06 12 50 11 63, cversos@lmde.com

USEM : Benjamin CHKROUN, délégué général, 01 44 18 37 87, chkroun@usem.fr